



Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901

Enregistrée en sous-préfecture de Draguignan sous le n°11/1965
Parution n° 20040016 au Journal Officiel du 17/04/2004 (Annonce n°1842)
Siret : 413 929 084 000 31 - APE : 9312Z

Société Aygulfoise Sports et Loisirs

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2021

PROCES VERBAL

Siège social

Secrétariat

Maison des Associations
278 Avenue Th.Gautier
83370 SAINT AYGULF
contact@sasel.fr
☎ 04 94 97 40 06

L'an 2021, le 16 octobre à 16h00, les membres de l'association **SASEL** se sont réunis à Saint-Aygulf (83370), en Assemblée Générale Ordinaire convoquée par la Présidente, avec pour ordre du jour :

- **Rapport moral du Président.**
- **Rapport d'activité.**
- **Compte-rendu financier de l'exercice 2020-2021.**
- **Renouvellement du Conseil d'Administration.**
- **Questions diverses.**

38% des membres étant présents ou représentés, les délibérations ont pu valablement avoir lieu. Le compte-rendu détaillé de cette réunion fait l'objet des annexes 1 à 3.
Au fur et à mesure du déroulement de la réunion, les résolutions suivantes ont été adoptées par l'Assemblée Générale :

REFERENCE :
2021 PV AG

Date :
18/10/2021

- **Rapport moral du Président** (annexe 1) :

1^{ère} RESOLUTION

L'assemblée approuve à l'unanimité le **rapport moral** du Président.

OBJET :
PV AG du
16/10/2021

- **Rapport d'activité** (annexe 2) :

2^{ème} RESOLUTION

L'assemblée approuve à l'unanimité le **rapport d'activité** de l'association.

- **Compte-rendu financier de l'exercice 2020-2021** (annexe 3) :

3^{ème} RESOLUTION

L'assemblée approuve à l'unanimité le **compte-rendu financier** pour l'exercice 2020-2021



Société Aygulfoise Sports et Loisirs

Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901

Enregistrée en sous-préfecture de Draguignan sous le n°11/1965

Parution n° 20040016 au Journal Officiel du 17/04/2004 (Annonce n°1842)

Siret : 413 929 084 000 31 - APE : 9312Z

4ème RESOLUTION

➤ **Renouvellement du Conseil d'Administration:**

L'assemblée approuve le renouvellement de 3 administrateurs en fin de mandat, qui se représentent au même poste, et les nomme pour une durée de deux années, en ce qui concerne :

- Madame LAMBERT Marie-Claude (reconduite à l'unanimité).
- Madame ANDRIQUE Annette (reconduite à l'unanimité).
- Madame DEBRIL Marie-Françoise (reconduite à l'unanimité).

- Madame BARINQUE Colette , administratrice sortante, ne souhaite pas se représenter.

De plus, l'assemblée nomme à l'unanimité, pour une durée de deux années :

- Madame BERTHIER Annie

➤ **Questions diverses**

Aucune résolution n'est adoptée au titre des questions diverses.

Une demande pour la création d'une section Badminton loisirs a été formulée et a créé un débat animé. Une décision sera prise en Conseil d'Administration.

La séance est levée à 17H30.

*La Présidente
Claudine ROBIN*

*La Secrétaire Générale
Florence ALEXANDER*